

No de résolution
ou annotation

Séance ordinaire
5 janvier 2016

Procès-verbal de la séance ORDINAIRE tenue le **5 janvier à 19 heures 30** à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,
Mario ISABELLE,
Gaston DULUDE,
Normand BOYER,
Sylvain LEMIEUX,
Catherine LEFEBVRE,
Julien DULUDE,

Maire,
Conseiller,
Conseiller,
Conseiller,
Conseiller,
Conseillère,
Conseiller,

Assistent également à la séance :

Daniel PRINCE,

Directeur général

Caroline PROVOST,

Secrétaire-trésorière adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

Il souligne la présence de monsieur Mario Isabelle, conseiller – district #1 nouvellement élu.

Il offre ses vœux de circonstances de bonne année aux personnes présentes.

2016-01/1

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Gaston DULUDE**, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** ce qui suit :

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION - ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 1. Adoption du procès-verbal du 1er décembre 2015
 2. Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2015
4. CORRESPONDANCE
 1. Ministère des Transports / Confirmation - subvention TECQ 2014-2018
 2. MRC Jardins-de-Napierville - Déclaration compétence - Transport collectif
5. AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL
 1. Comités municipaux - Désignation des membres
 2. Désignation du maire suppléant et du délégué substitut à la MRC des Jardins de Napierville
 3. Adhésion annuelle - Québec municipal
 4. Adhésion annuelle - Fédération Québécoise des Municipalités
 5. Demande de commandite - Association hockey mineur - Publication revue annuelle
 6. Avis de motion - Règlement relatif au traitement des élus municipaux
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 1. Adoption des comptes du mois de décembre 2015 - 1ère partie
 2. Dépôt d'une déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil - Mario Isabelle
 3. Nomination inspecteur canin
 4. Autorisation de paiement - quote-part 2016 - MRC Jardins-de-Napierville
 5. Adoption - prévisions budgétaires 2016 - Transport adapté
 6. Contrat d'entretien - logiciels informatiques Infotech
 7. Permanence - Contremaître des travaux publics
 8. Embauche d'une éducatrice - Les Choupettes
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE



No de résolution
ou annotation

1. Rapport d'activités du service
2. Adhésion - Association des chefs en sécurité incendie du Québec
3. Adhésion - Colloque sur la sécurité civile et incendie
8. TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU
 1. Acquisition - épandeur à sel de déglacage
 2. Offre de service - Tétra Tech / Usine Neuchatel
9. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 1. Rapport d'activités du service
10. POUR INFORMATION
 1. Nouvel exécutif - Association des pompiers
 2. Rapport d'activités SQ - Août à septembre 2015
 3. Publication - revue - Programmation régionale loisirs
11. PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)
12. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2016-01/2

Adoption du procès-verbal du 1er décembre 2015

Le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la séance ordinaire du 1er décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est **UNANIMEMENT** RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er décembre 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE

2016-01/3

Adoption du procès-verbal du 7 décembre 2015

Le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2015;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est **UNANIMEMENT** RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2015, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Ministère des Transports / Confirmation - subvention TECQ 2014-2018

Les membres du conseil accusent réception de la correspondance du Ministère des Transports datée du 18 novembre 2015.

2016-01/4

MRC Jardins-de-Napierville - Déclaration compétence - Transport collectif

ATTENDU que pour réaliser le guichet unique de transport, la MRC doit déclarer sa compétence en matière de transport collectif de personnes;

ATTENDU que la MRC des Jardins-de-Napierville, dans sa résolution du 11 novembre 2015, a annoncé son intention de déclarer sa compétence conformément à l'article 678.0.2.1 du Code municipal du Québec relativement à une partie du domaine de la gestion du transport collectif de personnes TRANSPORT COLLECTIF RURAL.

ATTENDU que les municipalités locales doivent se prononcer sur la déclaration de compétence de la MRC des Jardins-de-Napierville relativement à la gestion du transport de personnes - transport collectif;



No de résolution
ou annotation

2016-01/5

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Gaston DULUDE**, il est **UNANIMEMENT** RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte de déléguer à la MRC des Jardins-de-Napierville sa compétence en matière de gestion du transport de personnes - transport collectif.

ADOPTÉE

AFFAIRES RELATIVES AU CONSEIL MUNICIPAL

Comités municipaux - Désignation des membres

ATTENDU QUE le conseil peut, en vertu de l'article 82 du Code municipal, nommer des comités, composés d'autant de ses membres qu'il juge convenable, avec pouvoir d'examiner et étudier une question quelconque;

ATTENDU QUE les comités ainsi constitués rendent compte de leurs travaux par des rapports signés et que nul rapport de comité n'a d'effet avant d'avoir été adopté par le conseil à une séance ordinaire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est **UNANIMEMENT** RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil nomme les comités et les membres du conseil désignés pour en faire partie tel que spécifié dans le tableau ci-dessous :

Nom du comité	Membre(s) désigné(s)
Finances	Jean-Guy HAMELIN Gaston DULUDE
Ressources humaines Santé et sécurité	Jean-Guy HAMELIN Sylvain LEMIEUX
Site web	Julien DULUDE
Sécurité publique-Incendie / Comité TRIO	Jean-Guy HAMELIN Sylvain LEMIEUX
Plan mesure d'urgence	Julien DULUDE
Voirie municipale	Normand BOYER Mario ISABELLE
Conseil consultatif d'urbanisme	Julien DULUDE Mario ISABELLE (substitut)
Comité d'embellissement	Catherine LEFEBVRE
Loisirs et Famille	Catherine LEFEBVRE
Centre communautaire et bibliothèque	Jean-Guy HAMELIN Catherine LEFEBVRE Julien DULUDE Gaston DULUDE
Festival St-Michel	Jean-Guy HAMELIN Catherine LEFEBVRE Sylvain LEMIEUX Normand BOYER Mario ISABELLE Sylvain LEMIEUX
Chouettes	Sylvain LEMIEUX
MRC- Jardins Napierville	Jean-Guy HAMELIN Catherine LEFEBVRE (substitut)
Aréna régional	Mario ISABELLE Normand BOYER (substitut)
Comité Kruger- Éolienne	Normand BOYER
École St-Michel-Archange	Catherine LEFEBVRE
Comité de mise en valeur du patrimoine	Mario ISABELLE Julien DULUDE
Comité logo et slogan	Mario ISABELLE Julien DULUDE

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

2016-01/6

Désignation du maire suppléant et du délégué substitut à la MRC des Jardins de Napierville

Sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil nomme madame Catherine LEFEBVRE à titre de mairesse suppléante pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2016;

QU'en l'absence du maire, monsieur Jean-Guy HAMELIN, madame Catherine LEFEBVRE soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire, conjointement avec le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Daniel PRINCE ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, madame Caroline PROVOST;

QU'en l'absence du maire, madame Catherine LEFEBVRE soit également autorisée à siéger au conseil de la M.R.C. des Jardins-de-Napierville.

ADOPTÉE

2016-01/7

Adhésion annuelle - Québec municipal

Sur proposition de **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion annuelle de Québec Municipal au montant de 375,00 \$ (taxes exclues) pour l'année 2016;

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2016 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2016-01/8

Adhésion annuelle - Fédération Québécoise des Municipalités

Sur proposition de **Julien DULUDE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le renouvellement de l'adhésion annuelle de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) au montant de 2 425.32 \$ (taxes exclues) pour l'année 2016;

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2016 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2016-01/9

Demande de commandite - Association hockey mineur - Publication revue annuelle

Sur proposition de **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil accepte de commanditer la revue du tournoi de l'association du hockey mineur des Jardins du Québec au montant de 150.00 \$.

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2016 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

Avis de motion - Règlement sur le traitement des élus municipaux

Je, Sylvain LEMIEUX, conseiller donne avis de motion, qu'à une prochaine séance du conseil, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture, un règlement relatif au traitement des élus municipaux.



No de résolution
ou annotation

2016-01/10

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Adoption des comptes du mois de décembre 2015

Les comptes du mois ont été envoyés avant la présente séance. Le secrétaire-trésorier répond aux questions à la satisfaction des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

d'adopter les listes des comptes du mois de décembre 2015 telles que déposées au montant de 850 818,89 \$, jointes en annexes aux présentes pour en faire partie intégrante, à savoir:

Comtes et salaires payés : 831 697,05 \$;
Comptes à payer: 19 121,84 \$;

Je soussigné, Daniel Prince, secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Michel dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Daniel Prince, secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

Dépôt d'une déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du conseil - Mario Isabelle

Le conseil municipal prend acte de dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de monsieur Mario ISABELLE.

2016-01/11

Nomination inspecteur canin

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil nomme monsieur Romain TRUDEAU, à titre d'inspecteur canin;

ADOPTÉE

2016-01/12

Autorisation de paiement - quote-part 2016 - MRC Jardins-de-Napierville

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le paiement de la facture de la MRC des Jardins-de-Napierville, représentant la quote-part de la municipalité de Saint-Michel pour l'année 2016 au montant de 142 144,00 \$, payable de la façon suivante:

47 381,00 \$ au plus tard le 15 janvier 2016;
47 381,00 \$ au plus tard le 15 avril 2016;
47 382,00 \$ au plus tard le 15 juillet 2016.

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2016 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2016-01/13

Adoption - prévisions budgétaires 2016 -Transport adapté

ATTENDU que le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;



No de résolution
ou annotation

ATTENDU les prévisions budgétaires 2016 soumises par l'organisme délégué, soit le Regroupement des personnes handicapées - Région du Haut Richelieu inc., à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

ATTENDU que les prévisions budgétaires 2016 ont été approuvées le 11 novembre 2015 par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu;

ATTENDU que ces prévisions fixent à 4 978,00 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Michel pour le transport adapté aux personnes handicapées;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2016;

QUE soit approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 4 978,00 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Michel, et d'en autoriser le paiement;

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2016 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2016-01/14

Contrat d'entretien - Logiciels informatiques Infotech

Sur proposition de **Mario ISABELLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le renouvellement pour une période de un an le contrat de service Infotech au montant de 10 035,00 \$ (taxes exclues) pour l'année 2016.

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2016 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2016-01/15

Permanence - Contremaître des travaux publics

Sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

Que ce conseil accorde la permanence à monsieur André FAILLE au poste de contremaître du service des travaux publics en date du 5 janvier 2016, sans augmentation de salaire.

Que ce conseil lui accorde une période de probation de six mois afin de démontrer ses aptitudes et habiletés pour occuper le poste de directeur du service des travaux publics.

ADOPTÉE

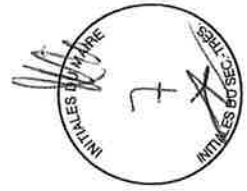
2016-01/16

Embauche d'une éducatrice - Les Choupettes

Sur proposition de **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise l'embauche, à temps partiel, de madame Monia BEAUMONT à titre de deuxième éducatrice pour Les Choupettes suivant les conditions stipulées dans la politique administrative des employés municipaux et lui accorde le salaire prévu à la classe EC, échelon 1;

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport d'activités du service

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de décembre 2015.

2016-01/17

Adhésion - Association des chefs en sécurité incendie du Québec

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :
QUE ce conseil autorise le directeur du service d'incendie ainsi que le directeur adjoint à adhérer comme membre de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec pour l'année 2016;

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2016 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2016-01/18

Inscription - Colloque sur la sécurité civile et incendie

Sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le maire et le directeur du service d'incendie à s'inscrire au colloque sur la sécurité civile et incendie qui doit avoir lieu à Québec du 15 au 17 février 2016, au montant de 350,00 \$ par inscription.

Que le remboursement des dépenses sera effectué selon la politique en vigueur.

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2016 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

2016-01/19

TRANSPORT ROUTIER ET HYGIÈNE DU MILIEU

Acquisition - épandeur à sel de déglacage

Sur proposition de **Normand BOYER**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

Que ce conseil autorise le secrétaire-trésorier à payer la facture de Les équipements Colpron inc. pour la location-acquisition d'un épandeur à sel de déglacage de marque Colpron, modèle 2250, année 2015, payable de la façon suivante:

- 4 812,00 \$ (taxes exclues) représentant les frais de location annuel pour l'année 2016;
- 4 800,00 \$ (taxes exclues) représentant les frais de location annuel pour l'année 2017;
- 4 800,00 \$ (taxes exclues) représentant les frais de location annuel pour l'année 2018;
- 3 500,00 \$ (taxes exclues) représentant la valeur résiduelle;

Le secrétaire-trésorier est autorisé à signer tout document afin de donner plein et entier effet sur la présente résolution.

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

2016-01/20

Offre de service - Tétra Tech / Usine Neuchatel

Sur proposition de **Normand BOYER**, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** ce qui suit :

QUE ce conseil accepte l'offre de service de Tétra Tech pour procéder à l'étude du raccordement de la station de l'usine Neuchatel à la station principale de Saint-Michel au montant de 7 500,00 \$ (taxes exclues);

Que ce conseil affecte les sommes nécessaires à même les crédits votés pour l'exercice 2016 au fonds des activités de fonctionnement, suivant un certificat de crédits disponibles du secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Rapport d'activités du service

Le conseil prend acte du dépôt du rapport d'activités pour le mois de décembre 2015.

POUR INFORMATION

- Nouvel exécutif - Association des pompiers
- Rapport d'activités SQ - Août à septembre 2015
- Publication - revue - Programmation régionale loisirs

PÉRIODE DE QUESTIONS (maximum 30 minutes)


Le Maire reçoit les questions des citoyens.

2016-01/21

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Sylvain LEMIEUX**, il est **UNANIMEMENT RÉSOLU** ce qui suit :

QU'à 20h10, de lever la séance.



Jean-Guy HAMELIN, Maire



Daniel PRINCE, Directeur général &
Secrétaire-trésorier